

Le 28/04/2020

Objet : Tenue des conseils consulaires pour les bourses scolaires.

Monsieur le directeur,

Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir mis en place les deux dispositifs que notre groupe demandait depuis le début de la crise, c'est-à-dire la possibilité de recours gracieux permettant une aide au paiement des frais de scolarité du troisième trimestre et de déposer de nouvelles demandes ou de compléter celles déjà faites pour la campagne de bourses scolaires 2020-2021.

Malheureusement, nous constatons sur le terrain que les instructions sont mal appliquées et sur certains points peu claires. Entre autres difficultés, certains postes et établissements refusent de diffuser la moindre information sur ce dispositif. Une véritable cacophonie dans les dates limites pour les dépôts des demandes a vu le jour entre les différents postes: Le 22 mai en Espagne, le 20 mai en Tunisie, le 30 mai au Cambodge... Cette situation laisse un temps ridiculement courts aux familles pour déposer leurs demandes; dans certains cas les dossiers peuvent être déposés après le conseil consulaire pour les bourses scolaires, et examiné directement par le poste et vos services.

Nous vous demandons par conséquent:

- De **demander de manière claire aux postes et aux établissements de diffuser de toute urgence l'information sur les deux dispositifs** (troisième trimestre et campagne 2020-2021) aux familles d'enfants français scolarisés dans les établissements des circonscriptions consulaires.
- **D'uniformiser les deux dates limites pour les deux dispositifs en repoussant celle des remontées des CCB1 au 30 mai** et d'inciter les postes à repousser le plus tard possible la date limite de dépôt des dossiers pour la campagne 2020-2021, tout en fixant une même date pour tous les postes consulaires, afin de laisser le temps aux familles de constituer leurs dossiers, et de garantir que tous les dossiers de cette campagne soient examinés en CCB1. Seul le conseil consulaire est souverain pour émettre des avis localement.



- **D'indiquer de manière claire aux CCB que la logique d'enveloppe pourra être dépassée** et de quelle manière devront être traitées les nouvelles demandes.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Secrétaire d'État, monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée,

Pour le groupe Français du Monde, Écologie et Solidarité

Mehdi Benlahcen, Président

Jean-Philippe Grange, Vice-Président

Anne Henry-Werner, Vice-Présidente

Pascale Seux, présidente de la commission « Enseignement, affaires culturelles, audiovisuel extérieur, francophonie ».